



Thiers Dore
et **Montagne**
L'INTERCO

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS

contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

39

Suppléants ayant voix
délibérantes :

...

Conseillers représentés :

8

Total votants :

47

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 20210715-03

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 JUILLET 2021 à 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 8 juillet 2021

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 15 juillet 2021 à 18h30, Salle Armstrong – ESPACE – Place St Exupéry 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Maryse BARGE, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Mohammed OULABBI, Atlantique DE LAVERNAY, Jean-Michel LAVEST, Thomas BARNERIAS, Chantal CHASSANG, Yves GACON, Ghislaine DUBIEN, Michel GONIN, Jany BROUSSE, Caroline GUELON, Patrick SAUZEDDE, Marina DA COSTA, Bernard VIGNAUD, Frédéric CHONIER, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Stéphane RODIER, Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON, Pierre CONTIE, Monique DURAND-PRADAT, Sylvain HERMAN, Taya ADJIMI, Didier STURMA, Éric BOUCOURT, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Jean-Éric GARRET à Patrick SAUZEDDE
Alexandra VIRLOGEUX à Bernard VIGNAUD
Frédérique BARADUC à Frédéric CHONIER
David DEROSSIS à Isabelle FUREGON
Catherine PAPUT à Pierre CONTIE
Sophie DELAIGUE à Claude GOUILLON CHENOT
Francis ROUX à Caroline GUELON
Régine BEAL à Éric BOUCOURT

Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s : Daniel BERTHUCAT, Michel COUPERIER, Éric CABROLIER, Pépita RODRIGUEZ, André DEBOST, Georges LOPEZ, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Rachel BOURNIER, Martine MUNOZ, Tahar BOUANANE.

Secrétaire de séance : Olivier CHAMBON

**SUBVENTION D'ÉQUILIBRE D'INVESTISSEMENT DU
BUDGET PRINCIPAL AU BUDGET POLITIQUE DE LA VILLE ET DE L'HABITAT**

Rapporteur : Olivier CHAMBON, Vice-Président

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;
Vu l'instruction budgétaire et comptable M14.

Il est rappelé à l'Assemblée qu'un budget annexe dédié à la « Politique de la Ville et de l'Habitat » a été créé par délibération du Conseil Communautaire du 20 décembre 2018 de manière à permettre d'individualiser l'activité touchant à la Politique de la Ville dont notamment :

- L'OPAH-RU (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et Renouvellement Urbain)
- Le NPNRU (Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain)
- Les PIG (Programmes d'Intérêt Général) du territoire
- Les autres activités touchant à l'habitat.

Ce budget annexe bénéficie d'une subvention d'équilibre émanant du budget principal. Or, il s'avère que ledit budget annexe « Politique de la Ville et de l'Habitat » recouvre pour partie de son activité des interventions d'ordre patrimonial, matérialisées notamment par les PIG.

C'est pourquoi, il conviendrait de prévoir une subvention d'investissement (d'équilibre), émanant du budget principal, de nature à permettre le financement de ces dépenses d'équipement imputables à la section d'investissement du budget annexe « Politique de la Ville et de l'Habitat ».

Il est donc proposé à l'Assemblée d'autoriser le principe du versement d'une subvention d'équilibre annuelle en investissement entre le budget principal et le budget annexe précité, et de permettre la première concrétisation de ce schéma sur l'exercice 2021 par la reventilation d'une partie de la subvention d'équilibre globalement prévue au budget primitif 2021 du budget principal, et ce dans les conditions qui seront définies par la décision modificative n°1 de l'exercice en cours.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** le principe du versement d'une subvention d'équilibre d'investissement entre le budget principal et le budget annexe « Politique de la Ville et de l'Habitat », et ce dans le cadre annuel budgétairement prévu.

TOTAL VOTANTS : 47

Conseillers présents : 39

Représentés : 8

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 47

Pour : 47

Contre :

Abstentions :

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

